

L'esprit Médoc Estuaire

N° 9
Mars
2017



LA LETTRE D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE

ARCINS, ARSAC, CUSSAC FORT-MÉDOC, LABARDE, LAMARQUE, LUDON-MÉDOC, MACAU, MARGAUX-CANTENAC, LE PIAN-MÉDOC, SOUSSANS

Edito



Depuis quelques années, la gestion des déchets est une priorité pour notre territoire, et se définit par plusieurs actions :

- La passation de nouveaux contrats de collecte,
- La conception et la mise en service d'un nouveau quai de transfert,
- La réfection totale de la déchèterie d'Arsac avec un nouveau contrôle d'accès,
- La création d'une future déchèterie au Nord du territoire.

Il faut savoir que nous collectons sur les déchèteries 12 960 tonnes de déchets, 6 147 tonnes d'ordures ménagères, 1 000 tonnes d'emballages recyclables au porte à porte et 873 tonnes de verre en apport volontaire.

Sur les bases d'une étude d'optimisation des déchets, les élus de la Communauté de Communes Médoc Estuaire ont décidé de lancer les travaux sur la déchèterie d'Arsac. 1 500 000€ seront investis et neuf mois de travaux seront nécessaires.

En effet, la déchèterie d'Arsac a été mise en service dans sa conception initiale en 1999.

Il est facile de comprendre qu'elle ne répond plus aux normes d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

Elle ne satisfait pas davantage à un service de qualité tel que nous le concevons aujourd'hui. D'autant qu'elle collecte 11 295 tonnes de déchets par an, ce qui est considérable.

Les habitudes de tri évoluent, les lois et obligations s'imposent à nous (Grenelle de l'environnement, transition énergétique...).

Le service déchèterie sera maintenu pendant la période des travaux, aussi nous solliciterons votre patience et votre compréhension. Lors de la mise en œuvre du nouveau contrôle d'accès, c'est compréhension et indulgence que nous attendrons de vous.

Notre seul objectif est de donner à tous les usagers, le meilleur service possible au meilleur coût et dans le respect de notre environnement.

Gérard DUBO,

Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire

Médoc Estuaire

Communauté de communes



Déchèterie d'Arsac



Quai de transfert

Une déchèterie modernisée et évolutive

La Communauté de Communes offre un service de deux déchèteries sur les communes d'Arsac et de Cussac Fort-Médoc.

Ces infrastructures sont destinées aux particuliers et aux professionnels du territoire.

La déchèterie d'Arsac connaît une forte fréquentation et arrive à saturation, ce qui engendre des difficultés de gestion et ne permet plus de rendre à la population un service de qualité.

Les élus ont donc fait le choix de rénover en priorité cette installation.



UNE SURFACE AGRANDIE

8 850m² (voirie, quais, plateforme, bâtiment,...) dont 4 380m² d'espaces verts pour une intégration dans l'environnement du site existant.

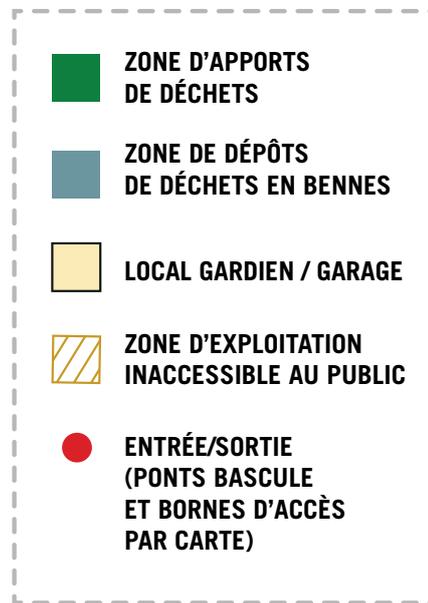
DES OUVRAGES EXISTANTS RÉNOVÉS ET AUX NORMES

- **9 emplacements** pour le déchargement des déchets dans des **bennes 30m³** (ferraille, cartons, encombrants, bois, déchets d'ameublement, gravats, ...).
- **Mise aux normes de sécurité et de protection** des quais, zones bétonnées, voiries, réseaux, éclairages, clôtures, sécurité incendie, risques de chute,...

DES NOUVEAUX ESPACES DE TRI ET DE RECYCLAGE

- Création d'une **plateforme de stockage et de broyage des déchets verts** de 1600m².
- Des **caissons maritimes** pour le stockage et le tri des :
 - **déchets spéciaux** (petits et gros appareils électroménagers, ordinateurs, piles, radiographies, lampes, cartouches, pneus...).
 - **déchets dangereux** (peintures, batteries, aérosols, produits phytosanitaires,...).
- Un emplacement et une zone couverte pour le **stockage des bornes d'apports volontaires** :
 - Verre, ...
 - Huiles alimentaires et minérales, textiles,...

Rénovation de la déchèterie d'Arsac



UN SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ACCÈS OPÉRATIONNEL AU 1^{ER} TRIMESTRE 2018

Mise en place de **cartes d'accès** personnalisées, de ponts bascule et d'un logiciel de gestion permettant de :

- Mesurer l'**utilisation du service**.
- S'adapter aux **besoins des usagers**.
- Simplifier la **facturation des professionnels**.

Communication à venir sur la **nouvelle organisation** et les **conditions d'accès**.

UN SITE PLUS SÉCURISÉ

Une **surveillance par caméras de vidéo-protection** pour prévenir les intrusions et le vandalisme.

UN ACCUEIL AMÉLIORÉ

- Une **signalétique complète** pour l'orientation du public et le tri des déchets.
- Un **local gardien** adapté, visible et sécurisé.



INFOS TRAVAUX

- **Travaux :**
Avril à Décembre 2017.
- **Ouverture** de la déchèterie maintenue **pendant les travaux**.
- Panneaux d'**information sur site** sur les **phasages** et l'**avancement des travaux**.

Fréquentation des déchèteries

11 295 tonnes (ARSAC)



1666 tonnes (CUSSAC FORT-MÉDOC)



12 960 tonnes de déchets collectées

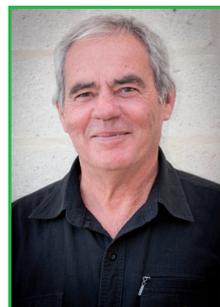
Soit **497kg/hab./an**

Soit **2x** la moyenne nationale (202kg/hab./an).

*source 2015



Guide pratique du tri
(disponible en ligne ou en mairies).



3 Questions à Dominique Saint-Martin

Vice-Président en charge de l'environnement



La réhabilitation de la déchèterie actuelle d'Arsac est un projet d'envergure. En quelques mots, pourquoi un tel projet ?

Notre Communauté de Communes a réalisé en 2013 une étude d'optimisation de nos déchèteries. En effet, cet équipement vieillissant a atteint un degré de saturation devenu compliqué pour nos administrés. Cette déchèterie absorbe en effet 80 % du volume d'apports. De plus, les élus ont souhaité réaliser un équipement de haut niveau, parfaitement adapté aux contraintes environnementales et novateur.

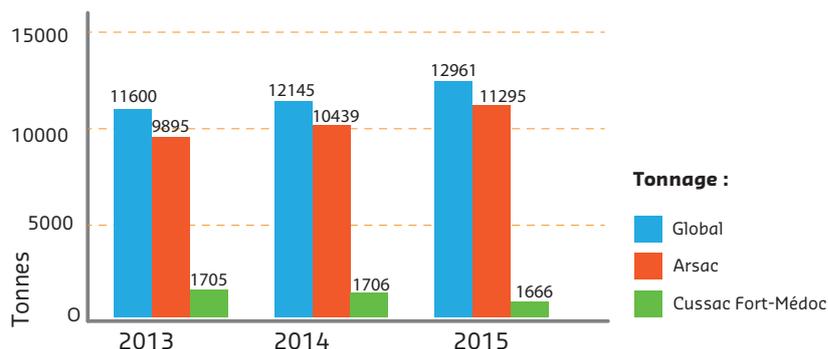
Concrètement, comment cette nouvelle déchèterie va-t-elle fonctionner ?

Nous avons choisi tout d'abord de rénover le quai existant pour le sécuriser et le mettre aux dernières normes. Par ailleurs, nous créons une plateforme de réception des déchets verts dimensionnée pour de gros volumes. La nouvelle déchèterie sera dotée d'un contrôle d'accès destiné à mieux cerner les volumes, les fréquentations et éviter l'accès

à des personnes non autorisées. Nous créons également des locaux adaptés aux personnels. Notons que, dans le cadre de la mise globale aux normes du site, nous parviendrons à un meilleur service et à une maîtrise des coûts de fonctionnement.

Quelles seront les conséquences de la mise en place de ce nouveau site pour les administrés ?

Chaque usager de la Communauté de Communes aura une carte d'accès qui déterminera son statut de particulier ou de professionnel, ce qui garantira un meilleur fonctionnement et nous permettra de mettre en adéquation notre dispositif tarifaire. Toutes les informations utiles seront données au fur et à mesure de l'avancement du projet. L'objectif est de parvenir à une mise en place au printemps 2018. Par une réelle lisibilité des catégories d'apports, nous pourrions accepter d'autres types de flux et parvenir à optimiser nos conditions de tri, ce qui est tout à fait conforme à notre projet d'aménagement durable.



Evolution du tonnage des déchets collectés

Médoc Estuaire
Communauté de communes

Siège administratif : 33460 Arsac

Tél : 05 57 88 08 08

Fax : 05 57 88 90 64

Infos légales :

Direction de la publication :

Gérard Dubo

Direction de la rédaction :

Fabienne Ouvrard,

Séverine Lagrabette

Conception :

www.studio-abracadabra.fr

Impression : Laplante

Dépôt Légal :

mars 2017

ISSN 2431-4234

